

Nom commercial : edding Permanent Marker Refill Ink T25, T100, T1000, MTK25

Version: 1.0.0 / FR

Etablie le : 08.12.2011

1.) Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**Nom commercial**

edding Permanent Marker Refill Ink T25, T100, T1000, MTK25 (blau)
enthalten in: edding 400

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Encre de Chine rechargeable

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**

edding Aktiengesellschaft
 Bookkoppel 7
 D-22926 Ahrensburg

N° de téléphone +49 (0) 41 02 / 80 8-0

Service émetteur / téléphone

+49 (0)4102 - 808-0

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Pour renseignements médicaux (en allemand et anglais):
 +49 (0)30 30686 790 (Giftnotruf Berlin)

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

2.) Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange**

Classification conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

R10
 R67

Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément à la directive 1999/45/CE

Symbole de danger

-

Phrases-R

10 Inflammable.
 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases-S

2 Conserver hors de la portée des enfants.
 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
 51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

3.) Composition / information sur les composants**Identification de substance / produit****Caractérisation chimique**

Mélange (préparation)

Composants dangereux**1-METHOXY-2-PROPANOL**

N° CE	203-539-1	N° d'index	603-064-00-3	N° CAS	107-98-2
Concentration	> 80	<	85	% en poids	
Classification	R10 R67				
Symbole de danger	-	Phrases-R	10-67		

Nom commercial : edding Permanent Marker Refill Ink T25, T100, T1000, MTK25

Version: 1.0.0 / FR

Etablie le : 08.12.2011

**[tris[[[3-[(2-éthylhexyl)oxy]propyl]amino]sulfonyl]-29H,31H
phtalocyaninesulfonato(3-)-N-{29}-,N-{30}-,N-{31}-,N-{32}-]cuprate(1) d'hydrogène, composé avec
3-[(2-éthylhexyl)oxy]propylamine (1:1) C.I. Solvent Blue 70**

N° CE	304-661-9	N° d'index	-	N° CAS	94277-77-7
Concentration	> 1	<	5	% en poids	
Classification	R52/53				
Symbole de danger	-	Phrases-R		52/53	

Autres informations

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité font référence à l'encre contenue dans le produit (marqueur).

4.) Premiers secours**Indications générales**

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau.

Après inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais.

Après contact cutané

Laver immédiatement à l'eau et au savon. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants!

Après contact oculaire

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

Après ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Appeler immédiatement le médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

5.) Mesures de lutte contre l'incendie**Agent d'extinction approprié**

Mousse stable aux alcools; extincteur à poudre; Dioxyde de carbone; Eau pulvérisée

Agent d'extinction non approprié pour raisons de sécurité

Jet d'eau

Tout danger particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂); Monoxyde de carbone (CO)

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

6.) Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**Mesures de prudence relatives aux personnes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les chapitres 7 et 8. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Mesures de protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

Procédé de nettoyage/récupération

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des contenants appropriés.

7.) Manipulation et stockage**Manipulation****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doit être conçu de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau en conformité avec les règles de l'art.

Nom commercial : edding Permanent Marker Refill Ink T25, T100, T1000, MTK25

Version: 1.0.0 / FR

Etablie le : 08.12.2011

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

Stockage**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en commun avec: Acides; Alcalis; Agents oxydants

Données complémentaires concernant les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

8.) Contrôle de l'exposition / protection individuelle**Valeurs limite d'exposition****1-METHOXY-2-PROPANOL**

N° CAS 107-98-2
N° CE 203-539-1

2000/39/EWG

1-Méthoxypropanol-2

VME	375	mg/m ³	100	ml/m ³
VLE	568	mg/m ³	150	ml/m ³
Résorption de l'épiderme / sensibilisateur	Skin			

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agent chimiques en France

1-Méthoxy-2-propanol

VME	360	mg/m ³	100	ml/m ³
-----	-----	-------------------	-----	-------------------

[tris[[[3-[(2-éthylhexyl)oxy]propyl]amino]sulfonyl]-29H,31H phtalocyaninesulfonato(3-)-N-{29}-,N-{30}-,N-{31}-,N-{32}-]cuprate(1) d'hydrogène, composé avec 3-[(2-éthylhexyl)oxy]propylamine (1:1) C.I. Solvent Blue 70

N° CAS 94277-77-7
N° CE 304-661-9

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agent chimiques en France

Cuivre

Cu

poussières

VME	1	mg/m ³		
VLE	2	mg/m ³		

Contrôle de l'exposition**Equipement de protection individuel****Protection respiratoire**

En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. en conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (tel que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	butyl-caoutchouc			
Epaisseur du matériel		0,5	mm	
Temps de passage	>	240	Min.	

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Nom commercial : edding Permanent Marker Refill Ink T25, T100, T1000, MTK25

Version: 1.0.0 / FR

Etablie le : 08.12.2011

Protection corporelle

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas inhaler les vapeurs. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

9.) Propriétés physiques et chimiques**Informations générales**

Etat	liquide
Couleur	bleu
Odeur	caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**Changement d'état**

Type	Point d'ébullition		
Valeur	>	100	°C
Pression	1013	hPa	

Point d'éclair

Valeur	>	23	- 55	°C
Méthode	Abel-Pensky			

Pression de vapeur

Valeur	<	110	kPa
Température de référence	50	°C	

Densité

Valeur	0,90	- 1,40	g/cm ³
Température de référence	20	°C	

Viscosité

Type	Durée d'écoulement		
Valeur	12	- 222	sec
Méthode	coupe DIN 4 mm		
Température de référence	20	°C	

Essai de séparation des dissolvants

Valeur	<	3	%
Température de référence	20	°C	

Autres informations

Les données physiques se rapportent aux principaux composants.

10.) Stabilité et réactivité**Conditions à éviter**

Chaleur

Substances à éviter

Acides; Alcalis; Agents d'oxydation

Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

11.) Informations toxicologiques**Expériences issues de la pratique**

L'inhalation des vapeurs des produits solvants à haute concentration peut provoquer des nausées, des maux de tête, de la fatigue et des vertiges. Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage.

Autres données

Données toxicologiques spécifiques à ce produit ne sont pas connues.

Nom commercial : edding Permanent Marker Refill Ink T25, T100, T1000, MTK25

Version: 1.0.0 / FR

Etablie le : 08.12.2011

12.) Informations écologiques**Autres Données**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles. Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

13.) Considérations relatives à l'élimination**Produit**

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

14.) Informations relatives au transport**Transport ADR/RID/ADN**

Classe	3
Code de classification	F1
Groupe d'emballage	III
N° d'identification de danger	30
N° ONU	1263
Nom technique	MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES
Disposition spéciale 640	640E
Code de restriction en tunnels	D/E
Étiquette	3

Transport IMDG

Classe	3
Groupe d'emballage	III
N° ONU	1263
Nom et description	PAINT RELATED MATERIAL
EmS	F-E+S-E
Étiquettes	3

Transport ICAO/IATA

Classe	3
Groupe d'emballage	III
N° ONU	1263
Nom et description	Paint related material
Étiquettes	3

15.) Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Directive 96/82/CE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Remarque Annex I, partie 2, catégorie 6

16.) Autres Données**Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Directive CE 67/548/CE ou 99/45/CE dans leur versions respectives actuellement en vigueur.

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Listes nationales sur les valeurs limite pour l'air applicables dans les différents pays dans leur versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leur versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les chapitres respectifs.

Nom commercial : edding Permanent Marker Refill Ink T25, T100, T1000, MTK25

Version: 1.0.0 / FR

Etablie le : 08.12.2011

Texte complet des phrases-R mentionnées dans la section 3

- | | |
|--------|---|
| R10 | Inflammable. |
| R52/53 | Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |
| R67 | L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. |

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO Umwelt Consult GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 183 , D-21107 Hamburg

Tél.: +49 40 / 79 02 36 300 Fax: +49 40 / 79 02 36 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.